Réf. Farde e-Assemblées : 2734492

N° OJ : **4**

Projet d'Arrêté - Conseil du 12/10/2026

Objet : Modifications budgétaires au service extraordinaire.- Feuilleton n° 1 de l'exercice 2026.

Le Conseil communal;

Vu la nouvelle loi communale;

Vu le règlement général de la comptabilité communale;

Vu l'ordonnance du 4 mai 1998 organisant la tutelle administrative sur les communes de la Région de Bruxelles-Capitale;

Entendu le rapport fait par l'Echevin des Finances;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE:

Article unique : le feuilleton n°1 des modifications budgétaires du service extraordinaire de l'exercice 2026 est adopté.

Annexes :
FEUILLETON 01 MODIFICATIONS BUDGETAIRES AU SERVICE EXTRAORDINAIRE 2026